



NIVELLES, LE 3 MARS 2017

CEREMONIE D'HOMMAGE AU SERGENT GEORGES DEBERT

En collaboration avec la Ville de Nivelles, le « Souvenir Français » et l'AS.B.L. « Du côté des champs »



Le 3 mars 2017, à 11h00, au cimetière de Nivelles s'est déroulée la cérémonie d'hommage à la mémoire du sergent Georges Edouard DEBERT, marsouin au 3^{ème} régiment d'infanterie de marine, né à Valenciennes le 18/12/1927 et mort pour la France le 26 octobre 1958, en présence de Monsieur Pierre HUART, Bourgmestre de la ville de Nivelles, de Monsieur le Lieutenant-Colonel honoraire Claude MICHEL, Délégué Général du Souvenir Français, de l'Adjudant Christophe DUHAMEL, Adjoint de l'Attaché de Défense (Ambassade de France), du Major VAN ESBEEN Guy, Officier en charge des casernes de Braie l'Alleud, Nivelles et Tubize, du Capitaine DIERICKX Tomas, de la Direction de l'Administration de la Zone de Secours du Brabant wallon, de l'Adjudant FRISON Eric, chef de poste à Nivelles, du pasteur M'BATSO Jonathan, de Claude Comte Offenbach, Président de l'Union des sociétés Militaires Françaises de Belgique de membres du Conseil communal, de Jean DENS, Président de la Fraternelle des Anciens de la Légion Etrangère de Belgique (FRALEB), d'Eugène DEDOYARD, responsable des associations patriotiques de Nivelles, de Daniel TILMANT, Président du Comité du Souvenir Français en Val de Sambre, d'Albert FREDERIC, Délégué local du Souvenir Français de Fosses-la-Ville, d'Erich d'HULSTER, Délégué local du Souvenir Français pour Bruxelles-Capitale, de FERY Joël, délégué local du Souvenir Français pour Nivelles, de représentants communaux, de représentants de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers et d'un nombreux public.



La sépulture du sergent DEBERT a échappé de justesse à l'application du Décret sur les cimetières de la Région wallonne. La tombe n'étant plus entretenue et aucun membre de la famille n'ayant pu être prévenu, elle avait été affichée et allait irrémédiablement disparaître.



Cependant, lors de l'inventaire des sépultures de 14-18 du cimetière de Nivelles, réalisé par les membres de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS », dans le cadre d'un appel à projets, les inscriptions reprises sur la stèle allaient attirer leur attention. Que venait faire à Nivelles, un sergent mort pour la France en 1958 et pourquoi l'avait-on enterré dans la parcelle 14-18 ? La petite plaque souvenir déposée sur la tombe indique « A notre père », cela signifie que Georges avait au moins deux enfants, que sont-ils devenus ?

La date de 1958 correspondait plus que probablement à la guerre d'Algérie. Mais alors pourquoi ce sergent français n'avait-il pas été enterré en France ? Ces questions ont finalement trouvé réponse. Après plusieurs mois d'enquête, les éléments se sont rassemblés et nous ont permis de découvrir qui était vraiment ce Nivellois.



Le Bourgmestre s'adresse à l'assemblée présente :

« Georges DEBERT a vécu à Nivelles, il a perdu son papa qui était Français, étant très jeune et a vécu avec sa maman Mariette BLEU, aussi appelée « Mamy Blue », qui tenait le café « LE PERRON » (actuel Le Félix), situé au-dessus de la Grand-Place de Nivelles.



Comme Georges ne s'est pas fait naturalisé Belge, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux, il part pour la France. Là, il rencontre Michelle GUILLEMET qui deviendra son épouse. Après son service militaire, Georges s'engage comme volontaire dans l'Armée Française. Du 20 mai 1954 au 15 mai



1956, il part pour le Sénégal, mais le colonel Michel reviendra sur ces éléments-là.

Le 12 septembre 1958, son épouse restée en France, accouche d'un garçon, Patrick.

Georges ne le connaîtra pas, le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures.

Si nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer Georges DEBERT c'est grâce à l'ASBL du « COTE DES CHAMPS » et je voudrais remercier particulièrement Joël FERY pour les travaux de recherches d'information concernant Georges DEBERT et d'ailleurs de bien d'autres personnes que nous avons l'occasion de mettre à l'honneur à Nivelles tout au long de l'année.

Voilà, en guise d'introduction, j'ai parlé un peu de Georges DEBERT en tant que citoyen.

Avant de passer la parole au Lieutenant-colonel MICHEL, je voudrai préciser la présence du pasteur M'BATSO. Voilà je vais passer immédiatement la parole au Colonel MICHEL qui va vous parler des faits de guerre de Georges DEBERT ».



Le Colonel MICHEL entame la lecture de l'ordre du jour :

« Permettez-moi tout d'abord de remercier tous les participants à cet hommage que nous rendons chaque année au sergent Georges DEBERT, mort pour la France en Algérie le 26 octobre 1958.

Français de Belgique, Georges DEBERT fit son service militaire à la 1ère Demi-Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes.

A l'issue de son service, il demandera à s'engager pour 3 ans dans ces troupes d'élite, héritière des SAS.

Sa candidature est acceptée le 29 novembre 1949. Il est aussitôt envoyé en Indochine et débarque le 4 août 1950 à Haïphong.

Du 04 mars 1950 au 24 juillet 1952, il prend part à la Campagne du Tonkin où, comme 2^e classe au 7^e BPC, il obtient la citation suivante du général Salan :

« Excellent tireur au fusil lance-grenade qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquable. Le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments du Viet-Minh, a permis, par un tir rapide et ajusté, la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saïgon, le 10 mars 1952. Signé Salan »

Il obtiendra la Médaille Coloniale avec agrafe Extrême -Orient.



Revenu en France le 12 août 1952, il se rengage successivement pour 3 ans, puis pour 4 ans. Il est caserné à Vannes, là où il avait effectué son service militaire.

Le 13 mars 1954, il embarque pour Dakar (alors en AOF) où il est affecté au 4^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes.

Le 1^{er} juillet 1955, il est nommé sergent.

Mais le 16 mai 1956 un accident dramatique va bouleverser sa carrière : au cours d'un saut en parachute, il se fracture la colonne vertébrale et doit être rapatrié en FranceIl est logé à Nanterre et doit porter un corset ; il gardera des séquelles de sa blessure.

En instance de réforme, il est en permission jusqu'au 14 février 1957 ; mais est finalement maintenu en service actif par le Conseil de Révision de Paris.

Il est affecté au 3^e Régiment d'Infanterie Coloniale, alors en pleine mutation et futur 3^e RIMa.



Le 4 octobre 1958, le sergent Georges Debert est affecté en Algérie à la 3^e compagnie du 2^e RIC, futur 2^e RIMa, ce régiment est basé aujourd'hui au Mans. C'est dans cette unité qu'il sera mortellement blessé le 25 octobre 1958. Il succombera à ses blessures le lendemain. Il allait avoir 31 ans.

Il obtiendra la Croix de la Valeur Militaire avec Palme à titre posthume avec la citation suivante :



« Sous-officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations. Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait



sous un feu très violent le tir d'un fusil-mitrailleur. Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures. Restera pour tous un magnifique exemple de devoir militaire et de l'abnégation poussée jusqu'au sacrifice suprême. Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. A Paris le 28 avril 1959. Signé : Charles de Gaulle ».

Fidèle à l'esprit des Troupes de Marine, par son courage, sa ténacité et son abnégation, le Sergent Georges Debert, marsouin de Belgique, a combattu et est mort pour que vive la France et... pour qu'au Nom de Dieu, Vive la Coloniale ! ».

L'intervention du Colonel MICHEL se termine par l'Hymne des Troupes de Marine (version chantée du 3e RIMa).



Joël FERY annonce la succession des dépôts de gerbes de fleurs : la Ville de Nivelles, les Troupes de Marine, le Souvenir Français.



Le Colonel MICHEL donne l'ordre « Aux Morts », aussitôt la Sonnerie aux Morts retentit, suivie d'une minute de silence.
Les hymnes nationaux français et belges clôturent l'hommage au Sergent DEBERT.





Le groupe se reforme, puis se déplace vers la sépulture du Lieutenant ROUVIER, mort pour la France le 24 août 1914 lors d'une mission de reconnaissance.

On est à la veille de la première grande bataille des frontières où les Allemands vont rencontrer la 5^{ème} Armée française le 22 août 1914 et le Corps Expéditionnaire anglais à Mons le 23 août. Cette bataille des frontières annonce la bataille de la Marne qui se déroulera du 6 au 12 septembre 1914.

Le 21 août, à 6 heures du matin, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent le bivouac pour une reconnaissance sur Nivelles. Ils aperçoivent sur la chaussée de Namur et sur la route de Genappe, les éléments du VII^{ème} Corps de la 2^{ème} Armée allemande. Cette grosse colonne de toutes armes se porte de Nivelles sur Manage. Les renseignements du Lieutenant ROUVIER sont capitaux pour la 5^{ème} Armée française puisqu'ils annoncent un mouvement important des deux armées allemandes.



Albert ROUVIER fait disperser ses hommes et leur donne l'ordre de rejoindre Pont-à-Celles et de ne pas s'écarter de leur mission quoiqu'il arrive. Sur la route menant à Gosselies, Les cavaliers sont pris sous le feu de cyclistes allemands. Le cavalier DESDOIT est blessé et trouve refuge à la ferme WELLINGTON.

A 10h30, le maréchal des logis CHEVIN atteint le bivouac de Pont-à-

Celles et parvient à rapporter les renseignements sur les forces ennemies en présence.

Entretiens, le Lieutenant ROUVIER est blessé mortellement au moment où il passe devant la maison CEULEMANS. Son corps sera descendu à l'Hôtel de Ville. Le cavalier Julien MOULY est lui aussi blessé mortellement. Il décède à la ferme HAUTIER, en face du cimetière de Nivelles.

Le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte dans le cimetière de Nivelles. En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi.

En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre.



Les porte-drapeaux présents sont : Dominique MESLES de l'ASOF, Yves Ferry de l'Union des sociétés militaires Françaises de Belgique, Daniel DAGRY pour les anciens d'Algérie section FNACA de Tournai, Eric De COCK de la FNC/NSB, DROEBEKE de la FRME Fraternelle Royale des Militaires à l'étranger.



Le groupe parcourt quelques allées du cimetière pour se rendre à la sépulture de Dominique REUTER qui a participé aux guerres du Maroc et d'Algérie, il était membre de l'Association des Anciens Combattants d'Algérie.



Pierre HUART invite ensuite les personnes présentes à se rendre à la salle des mariages de l'Hôtel de ville, où un drink les y attend.

Votre serviteur,

Joël FERY

Avant de se quitter, le Colonel MICHEL remet une plaque à la Ville de Nivelles qu'elle apposera à l'entrée du cimetière.



Pour la petite histoire...

Georges DEBERT a résidé un temps chez sa grand-mère maternelle Jeanne CORBISIER rue Roblet, 73 à Nivelles. Il avait perdu son papa, Georges Edouard, étant gamin.

La mère de Georges est bretonne d'origine, elle s'appelle Mariette BLEUX (dénommée Mamy Blue).

Il a été rayé du registre de la population de Nivelles le 12/03/1948 pour Houtain-le-Val rue au Puits.

Français d'origine, Georges ne désire pas se faire naturaliser belge. Aussi, en 1948 (année de mobilisation et omis de la classe 1947), il doit quitter Nivelles pour effectuer son service militaire en tant qu'appelé en France à Vannes (Bretagne).

Il désire s'engager volontaire pour trois ans le 11 août 1948.

Il se présente au Corps le 13 août 1948. Cependant, il essuie un refus à sa demande.

A Vannes, il rencontre Michelle GUILLEMET, née le 18/06/1935, qu'il va épouser.

Le 29 novembre 1949, il est engagé volontaire provisoire pour trois ans à la 1^{ère} demi-brigade de Commandos Parachutistes.

Il porte le numéro de matricule 47.590 et est de la classe 50357.

Le 3 octobre 1950, Georges obtient le Brevet Parachutiste n° 43716.

Huguette TILMAN - CENTURELLI, maman de l'épouse de Patrick DEBERT, se souvient qu'un 14 juillet avant 1950, Georges était revenu à Nivelles voir sa maman, habillé en grand uniforme. Il portait un costume bleu avec des bandes rouges sur les côtés du pantalon et une cape bleu foncé à l'extérieur et rouge à l'intérieur, ainsi qu'un képi bleu clair. Il avait fière allure et cela l'avait beaucoup impressionnée.

Georges est donc engagé comme « Marsouin » dans l'Infanterie Coloniale (aujourd'hui appelée « Troupes de Marine ») :

- 1^{ère} demi-brigade de Commandos Parachutistes,
- 7^{ème} Bataillon de Commandos Coloniaux Parachutistes (7^{ème} BCCP),
- 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux (7^{ème} BCP).

Embarqué le 15 juillet 1950 à Toulon, il débarque à Haïphong le 4 août 1950. Du 5 août 1950 au 23 juillet 1952, il effectue la Campagne du Tonkin.

Le 10/03/1952, Georges obtient :

- Une Citation - Extrait de l'Ordre Général n° 502 - Le Général de Corps d'Armée SALAN, Commandant en Chef par Intérim, cite à l'Ordre du Régiment **DEBERT** Georges – 2^{ème} classe – Mle 557 – 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux « *Excellent tireur au fusil lance-grenades qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments V.M. a permis par un tir rapide et ajusté la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse.* » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saigon, le 10 mars 1952. Signé : SALAN »¹

¹ Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

- La Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient,

Le 1^{er} avril 1952, il est nommé 1^{ère} classe.

Le 19 juillet 1952, il est affecté à la B.O.C.H.

Le 24 juillet 1952, il s'embarque sur un navire qui le ramène à Marseille le 12 août 1952.

Du 13 août 1952 au 12 novembre 1952, il est au C.F.C.

Du 15 mai 1952 au 20 mai 1952, il part en mer.

Le 9 janvier 1953, Georges est rengagé pour trois ans.

Le 1^{er} février 1953, il est nommé caporal.

Le 1^{er} novembre 1953, il est nommé caporal-chef.

Le 13 janvier 1954, il est rengagé pour quatre ans. Il est caserné à Vannes.

Le 13 mars 1954, il est affecté au B.C.I. pour entrer dans la composition de la Maintenance Afrique n° 2.

Le 13 mai 1954, il embarque avec son épouse à Marseille pour le Sénégal (Afrique Occidentale Française), qui est encore une colonie française. Ils débarquent à Dakar le 20 mai 1954.

Georges est affecté le même jour au 4 : BCCP.

Le 15 décembre 1954, Georges obtient un CAT2 comptable.

Le 1^{er} juillet 1955, il est nommé sergent. Il est autorisé à abroger son séjour de six mois par permutation, il devient rapatriable à partir du 26 mai 1955.

Le 26 novembre 1955, il obtient un CIA, 12.2.

Un premier enfant, du nom de Jean-Pierre, naît à Dakar le 28 avril 1956.

Le 7 avril 1956, Georges se fracture la colonne vertébrale par tassement des vertèbres D7-D8 et D9. Il est traité par réduction suivant la technique de Bohler.

Georges est rapatrié sanitaire. La famille embarque à Dakar le 15 mai 1956, effectue le voyage retour par avion, elle débarque à Paris le jour-même. Georges, Michèle et Jean-Pierre vivent à la caserne de Nanterre (Hauts de Seine – France). Georges est affecté à la CAR/1.

Le 28 janvier 1957, il doit porter un corset plâtré car la réduction est insuffisante, il garde des séquelles de sa fracture qui s'accompagne de scoliose concave.

En instance de réforme, Georges est en congé jusqu'au 14 février 1957.

Cependant, le 28 janvier 1957, il est classé maintenu en service armé par le C.R. de Paris. Le 16 juillet 1957, il est affecté au 3^e R.I.C. (3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale). Il est basé au Mans (dans la Sarthe).

En janvier 1958, Michelle est enceinte.

Du 4 octobre 1958 au 26 octobre 1958, il est affecté :

- au 2^e R.I.C. (2^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale)
- au 3/2 RIMA (3/2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine).

Le 4 octobre 1958, il embarque à Marseille pour Alger. Il arrive le lendemain.

Trois semaines plus tard, Le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures.

Georges a obtenu la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. Extrait du Décret en date du 28 avril 1959 publié au journal officiel du 10 mai 1959 portant concessions de la Médaille Militaire. Article 1^{er} : Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent : - A titre posthume – Régularisations – « **DEBERT** Georges, Edouard, Sergent – 3/2^{ème}

Régiment d'Infanterie de Marine – Mle 47/590/22151 « *Sous-Officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations.*

Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait, sous un feu très violent, le tir d'un fusil-mitrailleur.

Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Restera pour tous un magnifique exemple du devoir militaire et de l'abnégation poussés jusqu'au sacrifice suprême. » Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. A Paris, le 28 avril 1959. Signé : Charles DE GAULLE »²

Georges DEBERT est déclaré : « Mort pour la France ».

Suite à la parution du nouveau Décret sur les cimetières de la Région wallonne, la sépulture de Georges DEBERT a été affichée pour manque d'entretien et le délai d'un an écoulé, elle devait disparaître, la concession n'ayant pas été renouvelée.

Lors de l'inventaire des sépultures de 14-18 dans le cadre de l'appel à projets FURLAN, qui allait permettre de restaurer l'ancienne parcelle 14-18, alors à l'état d'abandon, Joël FERY, président de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » et délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles a remarqué la tombe de ce sergent mort pour la Patrie en 1958. La date de sa mort l'a intrigué car elle correspondait à la guerre d'Algérie, mais alors que faisait ce soldat français dans le cimetière de Nivelles ?

Sur base des renseignements du service de la Population de Nivelles, Georges DEBERT avait deux fils. Cependant, tous deux étaient décédés. Sachant que l'un d'eux avait vécu à Chapelle-lez-Herlaimont, Joël FERY va interroger des personnes qui auraient pu le côtoyer, finalement, il apprend qu'un petit-fils habite à Petit-Roeulx. Lors d'une visite, celui-ci sort plusieurs albums de famille mais ne reconnaît que peu de visages. Par contre, sa marraine Huguette CENTURELLI a bien connu Georges, celle-ci fournit plusieurs détails sur sa vie. En juin, Joël FERY lance un appel au Lieutenant-Colonel MICHEL, responsable du Souvenir Français pour la Belgique et demande si quelqu'un peut l'aider dans ses recherches. André BRUNEAU, président de la FNACAMT prend aussitôt la balle au bond et s'informe. Plusieurs mois ont passé, lorsqu'il transmet à Joël FERY la carrière militaire de Georges DEBERT, ainsi que deux citations.

Le 13 janvier 2015, le Ministère de la Défense transmet la copie de son état signalétique et des services précisant ses différentes affectations. Il n'existe aucune trace d'un quelconque rappel sous les drapeaux, sa carrière ne faisant état que d'un engagement et de renseignements successifs.

L'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a réalisé cette plaquette ainsi qu'un panneau didactique qui sera implanté au pied de la sépulture de Georges DEBERT. Elle a transmis le dossier à la ville de

² Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

Nivelles, demandant de considérer cette sépulture comme étant d'intérêt historique local. En attendant la décision du Collège et de la Région wallonne, l'ASBL prend en charge la remise en état et l'entretien de la sépulture. Ensuite, ce sera à la ville de Nivelles de tenir en état cette sépulture pour une durée de trente ans.

Un Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été érigé en 2002 au quai Branly à Paris, à proximité de la tour Eiffel. Il s'agit d'une œuvre de Gérard COLLIN-THIEBAULT, constituée de trois afficheurs électroniques aux couleurs du drapeau français, sur lesquels défilent les événements commémorés et les noms des soldats morts pour la France (le premier afficheur concerne les morts pour la France en Afrique du Nord. l'Afrique du Nord, le second concerne les morts durant la guerre d'Algérie et ceux disparus après cessez-le-feu, notamment les victimes de la manifestation de la rue d'Isly, à Alger, le 26 mars 1962, le troisième permet de sélectionner, via une borne interactive, le nom d'un soldat).

Le nom de Georges DEBERT est repris sur le Monument.

Sur le sol est gravé : « À la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés ».

La ville de Nivelles, en collaboration avec l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » et le Souvenir Français, organise une cérémonie d'hommage en l'honneur de Georges DEBERT le 4 mars 2015 au cimetière de Nivelles à 10 heures.

Georges DEBERT est y enterré dans l'ancienne pelouse d'Honneur 14-18. L'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » y déposera le jour même un panneau didactique reprenant ses distinctions militaires.

LA FAMILLE DE GEORGES

Entre-temps, Patrick naît à Nanterre le 12/09/1958. Ce n'est que plusieurs mois après sa mort au moment, où le corps de Georges est ramené à Nanterre que Mariette apprend sa mort.

Georges ne sera inhumé dans l'ancienne pelouse d'Honneur du cimetière de Nivelles qu'en janvier 1959. Mariette BLEUX, sa maman avait décidé de faire rapatrier son corps en Belgique, auprès de sa famille.

Comme Michelle doit quitter l'habitation qu'elle occupe à la caserne de Nanterre et n'ayant plus ses parents, elle quitte la France et accompagne le corps de son défunt mari jusqu'en Belgique. Elle s'installe chez sa belle-mère, Mariette BLEUX, aussi appelée Mamie Blue. Celle-ci tient le café « Au Perron », actuel « Entracte 5 », situé au-dessus de la Grand-Place de Nivelles. Michelle occupe le deuxième étage de l'habitation, n'ayant pas beaucoup le choix, elle nettoie le café et sert les clients.

Georges devait être enterré à 11 heures, cependant, Auguste TILMAN, papa de Huguette, décédé entretemps, devait être enterré le même jour et à la même heure. Finalement, il fut décidé d'avancer l'office pour Auguste d'une heure. Georges est enterré dans l'ancienne pelouse d'Honneur 14-18, au titre de militaire mort pour la Patrie.

Micheline élève Patrick et Jean-Pierre. Elle avait épousé Yvan LION en secondes noces. Celui-ci s'avère être un vrai papy pour les enfants.

Le 15 avril 1977, Patrick épouse en premières noces Inès CENTURELLI, née à Nivelles le 30/08/1957. Ils ont un enfant : Bruno, né le 03/05/1983, époux de Marie DEHOUX née le 15/07/1986 (un fils, Tom né le 19 mars 2013).

Le 12 août 1995, Patrick épouse en secondes noces Jeannine MAGNIES, née à Chapelle-lez-Herlaimont le 5/11/1952, fille de Jean ARILLE et de Robertte Maria SPLINGARD. Il s'est fort investi dans le groupe des « WaWa » de Chapelle-lez-Herlaimont.

Jean-Pierre épouse une certaine Rita. Ils ont un enfant qui décède suite à une fausse couche. Après leur divorce, Jean-Pierre vit en compagnie de Marie-France LERPORQUE. Huguette CENTURELLI se souvient bien de lui, il travaillait comme chef de salle au restaurant « Dieu », il avait beaucoup de prestance et ressemblait fort à son papa, malheureusement il avait un penchant pour la boisson. Vers 2000, il se suicide, avec le revolver de son papa.

Michelle GUILLEMET décède en 1989.

Patrick décède le 6/06/2013 à Godarville.